

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Commune de Ouzouer-le-Marché, commune déléguée de Beauce-la-Romaine
Enquête publique Relative à une demande de permis de construire pour la construction de serres agricoles destinées à une exploitation maraîchère biologique robotisée

Par arrêté de Monsieur le Maire en date du **14 08** 2026, il sera procédé à une enquête publique portant sur la demande de permis de construire déposée le 10 Janvier 2026 par la SAS SYLVABOT, représentée par Monsieur Thibault MILLET, relative au projet de construction de serres agricoles pour une exploitation maraîchère agricole biologique robotisée, situé sur la commune de Beauce la Romaine (41240), sur le territoire de la commune déléguée de Prénouvellon situé au sur la route départementale N°25 entre Seronville et Godonville.

L'enquête publique se déroulera

Du 14 septembre au 14 octobre inclus

Pendant toute la durée de l'enquête, le dossier d'enquête publique sera consultable :
En mairie de Beauce la Romaine

7 Rue Marin Galliot – Ouzouer le Marché – 41240 Beauce la Romaine

Aux jours et heures habituels d'ouverture au public :

- Lundis, mercredis et vendredis : de 9h00 à 12h30 et de 14h à 17h ;
- Mardis et jeudis : de 9h00 à 12h30.

Le dossier sera mis à disposition :

- Sous format papier en mairie ;
- Sous forme dématérialisée, accessible à l'adresse suivante : <https://www.registre-numerique.fr/ferme-maraichere-beauce-la-romaine>
- Adresse électronique pour le dépôt des contributions : ferme-maraichere-beauce-la-romaine@mail.registre-numerique.fr
- Adresse électronique pour les scans : ferme-maraichere-beauce-la-romaine@scan.registre-numerique.fr

Le public pourra formuler ses observations et propositions :

- Sur le registre d'enquête tenu à disposition en mairie ;
- Sous forme dématérialisée sur le site internet susmentionné ;
- Par voie électronique via le registre numérique susmentionné ;
- Après du commissaire enquêteur lors de ses permanences.

Commissaire enquêteur

Par décision n° E26000027/77 du Président du Tribunal Administratif d'Orléans 45000 :

- Monsieur Marc DE MARIA est désigné en qualité de commissaire enquêteur ;
- Monsieur Alain VAN KEYMEULEN est désigné en qualité de commissaire enquêteur suppléant.

Permanences du commissaire enquêteur

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public afin de recevoir les observations et propositions en Mairie de Beauce la Romaine, située 7 Rue Marin Galliot – 41240 Beauce la Romaine, aux dates et horaires suivants :

- Lundi 14 septembre de 9h00 à 12h00 ;
- Mercredi 23 septembre de 14h00 à 17h00 ;
- Vendredi 02 octobre de 9h00 à 12h00.

À l'issue de l'enquête publique, le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur pourront être consultés en mairie de Beauce la Romaine ainsi que selon les modalités prévues par la réglementation en vigueur.

Fait à Beauce la Romaine, le 14 août 2026

L'Adjointe à l'Urbanisme
LAUGERO Anaïs

